Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mai 2012

n°104

sommaire

2 TRAVAUX

5 LOCAUX ADMINISTRATIFS

7 LAURÉATS ORTHOGRAPHE

EDITO

Mes réflexions sur les moyens d'améliorer la qualité de notre enseignement (suite et fin)

10. Manque d'activités sportives dans les écoles

L'obésité fait des ravages parmi les enfants ; pour s'en convaincre, il suffit d'accompagner une classe au bassin de natation. « Mens sana in corpore sano ». Où en est-on ?

Il faut davantage de plages horaires consacrées aux activités physiques dans nos écoles ; cela ne peut avoir qu'un effet positif sur les résultats scolaires. Il y a là un véritable déséquilibre dont souffrent les enfants. Ils ne sont pas faits pour rester assis pendant des heures sur un banc. Lors des classes sportives (dans les centres Adeps) les enfants semblent épanouis et étudient avec plus de plaisir et de facilité. Il faut aussi penser à former davantage de professeurs ou de moniteurs sportifs.

Le problème, c'est aussi le manque d'infrastructures. Les Communes, les associations sportives devraient mettre obligatoirement leurs infrastructures au service des écoles ; ce n'est pas toujours le cas. A Ittre, plus de 20 activités culturelles et sportives sont proposées (après l'école) aux élèves, à la carte et pour le prix d'une simple garderie. Ce système est unique en Brabant Wallon. Mais, c'est insuffisant ; il faut redonner aux activités physiques la place qu'elles méritent. Un projet est en préparation pour incorporer plus d'activités sportives à la section primaire de Virginal.

11. Enseignement du néerlandais. L'immersion est-elle la panacée miracle ?

Je n'en suis pas convaincu. L'apprentissage de la langue maternelle et l'approche des autres branches dans cette même langue me paraît absolument essentiel. N'oublions pas non plus que les Flamands sont devenus bilingues sans jamais pratiquer l'immersion. Et que deviennent les élèves qui pour des raisons familiales doivent quitter une école en immersion et se retrouvent dans un établissement scolaire traditionnel ? Nous sommes persuadés qu'il nous faut posséder la 2e langue nationale, quel que soit l'avenir de la Belgique.

Dans nos écoles communales, nous commençons l'apprentissage du néerlandais d'une façon ludique dès la maternelle et structurée à partir de la première année. La Communauté Française ne nous impose cet apprentissage qu'à partir de la quatrième année primaire.

12. Difficulté de remplacer un enseignant primaire en absence pour maladie

Il y a une véritable pénurie d'enseignants du primaire et ce pour quelques années encore.

Pourquoi ne pas faire appel à des enseignants retraités qui souhaitent encore garder un pied dans la vie professionnelle et avoir des contacts avec l'école. Il existe actuellement des contrats de volontariat qui sont exempts de déclaration fiscale et de cotisations patronales. Les émoluments sont limités à 1100 euros par an. Ces personnes pourraient intervenir lors de petits remplacements et notamment lorsque le nombre de jours d'absence est inférieur à 8. Ils pourraient aussi être utilisés pour du rattrapage scolaire. A Ittre, j'ai deux personnes qui se sont portées volontaires et cela fonctionne parfaitement.

13. Améliorer l'enseignement des sciences et de la musique à l'école primaire

Ce sont souvent les cours le moins donnés ; une bonne leçon de sciences demande une très lourde préparation. Il n'y a pas de cours vraiment structuré sur les 6 années primaires. On peut faire appel (de temps en temps) à des ateliers scientifiques qui viennent avec du matériel et des expériences donner aux enfants le goût de la découverte. Il serait bon de désigner au sein de chaque école un enseignant particulièrement motivé qui aurait en charge l'enseignement des sciences. Il faudrait aussi utiliser l'assouplissement du titulariat pour l'enseignement musical qui est un cours très spécifique pour lequel tout le monde n'est pas nécessairement doué. A Ittre, la Commune a offert aux élèves **des deux réseaux** des ateliers scientifiques (Les Petits Débrouillards) et des ateliers musicaux (Les jeunesses musicales du Brabant Wallon).

14. Comment améliorer encore le rendement de l'école primaire ?

Il faudrait redonner au directeur d'école un rôle pédagogique qu'il n'a plu, empêtré qu'il est dans les tâches administratives et la gestion journalière. L'idéal, serait d'avoir deux directeurs : un administratif et un pédagogique. Là où la taille de l'école ne le permettrait pas le directeur pédagogique pourrait travailler sur plusieurs écoles regroupées. L'administratif et le pédagogique sont deux domaines totalement différents ; on peut être très bon dans un métier et très mauvais dans l'autre. Ce rôle de conseiller pédagogique n'existe plus ; il est pourtant nécessaire pour coordonner l'ensemble des 6 classes du primaire et conseiller les jeunes enseignants dépourvus d'expérience.

15. Faut-il en revenir à un enseignement plus livresque ?

Oui, certainement, et c'est une demande, voire une exigence, de l'inspection cantonale et de nos différents ministres. Certains enseignants, principalement les débutants, ont tendance à photocopier à tour de bras des exercices qu'ils puisent « plic, ploc » au gré de leurs découvertes. Il s'en suit un enseignement décousu sans stratégie pédagogique, sans colonne vertébrale. Les livres eux sont structurés avec une progression rigoureuse mise au point par des pédagogues expérimentés. En outre, il existe actuellement sur le marché des manuels d'une qualité remarquable.

Axel François, Votre Bourgmestre

TRAVAUX

COLLECTEUR

Le fonçage du collecteur vers la rue de Virginal et celui de la rue de Huleu s'est déroulé de manière plus rapide que prévu (un mois au lieu de 10 semaines prévues). Comme vous avez pu le voir, le matériel a été retiré car adapté à un tuyau de 1200 mm. Ce 7 mai la seconde phase de fonçage a commencé avec l'apport d'un autre chantier du matériel permettant de faire un fonçage en dessous de la rue Planchette et la mise en place d'un tuyau de 1000 mm au lieu d'un 400 mm. C'est un atout supplémentaire pour la lutte contre les inondations.

LE BY PASS EST TERMINÉ

Cette avance sur le temps prévu a permis de poser le dernier tuyau sous la route de Virginal ce 27 avril 2012. Le By pass est ainsi posé.

Toujours à la Rue de Virginal :

- La pose de la nouvelle conduite d'eau est effectuée et terminée
- Les travaux de la piste cyclable ont également commencé.

Fin mai, si les conditions climatiques le permettent la route de Virginal sera de nouveau accessible tant pour les automobilistes que pour les piétons et cyclistes.

Il reste à faire :

- Le Vieux Pavé d'Asquempont où l'on rencontre de nombreuses difficultés techniques.
- La Rue Planchette : dans un premier temps, le fonçage du collecteur et le raccordement sous le pertuis du Ry Ternel de la rue Basse à la rue Planchette.
- La mise en place de l'égout et le raccordement des différentes maisons jusqu'au Relais du Marquis.
- Le passage sous le pertuis du Ry Ternel à la rue Basse.

CRÉATION D'UN TROTTOIR À LA RUE DE BAUDÉMONT

Dans le cadre du plan trottoir, le Service travaux a terminé le trottoir à la rue de Baudémont ainsi que l'édification d'un muret pour retenir les terres.

CRÉATION D'UN TROTTOIR ET D'UN ARRÊT DE BUS

Toujours dans le cadre de ce plan trottoir et pour plus de sécurité pour nos bambins, nous avons aménagé un arrêt pour les bus scolaire près de l'école communale d'Ittre. Cela permettra aux écoliers de descendre en toute sécurité.

PÉRIODE DE FESTIVITÉS

L'équipe du service des travaux apporte toute sa logistique et sa participation active et gratuite aux différentes associations pour permettre le succès des différentes manifestations. (Au mois d'avril – Ecole Libre de Ittre-Virginal – Siti (Fête du canal)).

CRÉATION D'UN ROND-POINT MAYA

A la rue du Croiseau, notre service Espaces Verts a créé un espace destiné à accueillir les abeilles et insectes butineurs. Cet endroit a été spécialement choisi par la présence du Bois Tricot avec de nombreux châtaigniers et Acacias et en face d'une zone de Bruyère spécialement attirante pour les insectes. La construction d'un « Hôtel à insectes » et le semis de fleurs spécialement appropriées aux insectes butineurs complètent ce rond-point.

**> Christian Fayt,
Echevin des Travaux, du Logement et de la Ruralité**

VOUS VOULEZ CONSTRUIRE ? TRANSFORMER ? DÉMOLIR ? RECONSTRUIRE ?

Souvent, ces travaux nécessitent l'obtention préalable d'un permis d'urbanisme délivré par le Collège communal.

Régulièrement, il est fréquemment constaté que les procédures et/ou prescriptions ne sont pas respectées par manque d'information. Or, les actes et travaux soumis à permis sont nombreux et ne relèvent pas uniquement du cadre de la simple construction.

L'une des missions du service urbanisme consiste à vous renseigner en matière d'urbanisme, matière qui subit d'incessantes modifications. A ce propos, le service est à votre disposition pour vous éclairer sur les modifications récentes du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) qui ont entraîné d'importants changements notamment en matière d'actes et travaux soumis ou non à permis, de déclaration, de composition de dossier, de permis d'urbanisation, de renseignements de notaires, de procédures de délivrance...

A titre exemplatif, et pour autant que vous ayez obtenu auprès du service urbanisme l'assurance que votre projet ne déroge à aucune dispositions légales, décrétales ou réglementaires (conformité au plan de secteur, permis de lotir, PCA, ...), vous pouvez bénéficier d'une dispense de permis d'urbanisme pour certains actes et travaux:

- réversibles et conformes à la zone de cours et jardins comme le placement de mobilier de jardins tels que bancs, tables, barbecues ou feux ouverts, compostières, pergolas, piscines hors sol, bacs à plantations, ... ;
- en zone d'habitat, d'habitat à caractère rural ou en zone d'aménagement communal concerté mise en œuvre, la création de chemins et terrasses au sol, la construction d'un étang de 25m2 maximum, ...
- le remplacement de portes, châssis ou des baies, dans les parements ou en toiture, par des portes ou des châssis isolants ;
- le placement de fenêtres de toit sur maximum un niveau et totalisant au maximum un quart de la longueur de l'élévation correspondante ;
- ...

INFORMATIONS :

Service urbanisme : 067/79.43.44

**> L'Echevine responsable,
Marie-claire Godeau-Bougard**

LES TROTTOIRS

Lorsque l'on sillonne nos villages on s'aperçoit que pas mal de trottoirs ne respectent pas les usagers.

En effet, sur certains, il y a des vasques de fleurs... c'est bien joli mais !!! à d'autres endroits ce sont les graviers des entrées qui débordent sur lesdits trottoirs, cela semble anodin, mais nous pensons aux piétons ayant des difficultés pour se déplacer, aux personnes âgées, aux handicapés en fauteuil roulant... pas évident pour eux de slalomer dans ces labyrinthes !!!

Soyons donc vigilants et agissons pour le bien-être de chacun.

> Un grand merci des Conseils consultatifs des Affaires sociales et de la Mobilité réduite.

MUSÉE MARTHE DONAS - EXPOSITION TEMPORAIRE

TROIS FEMMES DANS L'ART ABSTRAIT : DONAS – QUINET - BONNET

PROLONGATION JUSQU'AU DIMANCHE 20 MAI !

A ce jour, cette exposition remporte un beau succès et a fait l'objet de critiques élogieuses dans la presse. **La Libre Belgique** fait état de *surprenantes rencontres avec trois grandes dames... en un lumineux musée...* (R. P. Turine – 03/05/12) tandis que le journal **Le Soir** rappelle que *l'histoire de l'abstraction belge compte trois tempéraments que rapproche une même ténacité à se faire une place dans une sphère proprement masculine...* pour conclure en affirmant que *l'expo réserve de belles surprises...* (D. Gillemon – 04/04/12).

Musée Marthe Donas

Porté par cet engouement, le Musée Marthe Donas, a décidé de prolonger cette exposition d'une semaine, en l'inscrivant au programme de la **Nuit européenne des Musées 2012** qui se déroulera le **samedi 19 mai, de 18h à 23h**. Durant cette soirée, l'accès à l'exposition et au musée sera **gratuit** !

> Claude Debrulle, Président

INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE VIRGINAL

La station d'épuration a été inaugurée, le mardi 24 avril, en présence des autorités communales, provinciales et régionales.

Comme l'a indiqué Monsieur Bernard de Traux de Wardin (Président de l'I.B.W.), cette station conçue pour épurer les eaux usées de 5600 habitants est d'une conception et d'une technologie ultramodernes.

Les eaux épurées sont rejetées dans la Sennette. La station d'épuration ne fonctionne pas encore à plein régime puisque, si les collecteurs sont posés sur le territoire de Virginal, les travaux, comme vous le savez, ne sont pas encore terminés à Ittre et pas encore commencés à Haut-Ittre.

> Axel François, Bourgmestre

CES PLANTES QUI NOUS AIDENT AU POTAGER

L'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques au potager familial n'est pas une fin en soi. La nature possède en effet des atouts : certaines plantes sauvages très communes permettent d'en limiter l'application.

Mais ne nous trompons pas, ces plantes ne dispensent pas le jardinier amateur d'amender le sol de son potager : elles apportent certes des éléments minéraux mais en quantité insuffisantes. Elles ne remplacent pas non plus la lutte contre les animaux et végétaux indésirables surtout lorsque ceux-ci pullulent. Néanmoins, elles sont dotées de nombreuses propriétés qui soutiennent la croissance, renforcent l'immunité naturelle, éloignent certains ravageurs, etc.

Fabriquer soi-même des engrais liquide est un jeu d'enfant. Il suffit de faire fermenter dans de l'eau (de pluie si possible) des morceaux de plantes (une grande brassée) dans un récipient non métallique placé au soleil : le résultat est un purin. Il est prêt lorsque, après avoir remué énergétiquement la solution le plus souvent possible, des bulles apparaissent spontanément à la surface de l'eau. Il faut compter en général 2 à 3 semaines. On filtre et c'est parti... pour plusieurs semaines de conservation.

Parmi les plantes à purin, 2 en valent particulièrement la peine : il s'agit de l'ortie commune *(Urtica dioica)* et de la grande consoude *(Symphytum officinalis)*. Elles abondent et sont disponible dès les premiers jours du printemps.

L'ortie est un excellent fortifiant. D'autant plus si elle est utilisée au printemps et avant sa floraison. La dilution par 10 donne le meilleur résultat lorsque versé au pied des légumes du potager.

La grande consoude est très riche en potasse. Elle favorise également la multiplication des cellules et stimule la vie microbienne du sol. 1 kg de plante macérée quelques jours dans 10 litres d'eau à diluer à 10% lorsque appliqué au pied des plantes. Ce purin réussit particulièrement sur les légumes fruits.

Certaines plantes, utilisées sous une forme adéquate, sont aussi de bons remèdes naturels. Elles possèdent par exemple des effets répulsifs vis-à-vis des ravageurs du potager. L'ortie, à nouveau, en macération (1 kg dans 10 litres d'eau pendant 12 heures) fait fuir les pucerons après pulvérisation. La prêle (ou queue de rat) - *Equisetum arvense* - également en macération (100 g dans 10 litres d'eau jusqu'à fermentation) agit sur le ver du poireau et les acariens lorsque pulvérisée diluée à 5%. De préférence le matin. D'autres, comme la tanaisie *(Tanacetum vulgare)*, préviennent des maladies comme le fameux mildiou; un champignon ravageur des pommes de terre et des tomates. Laisser macérer pendant 3 jours 300 g de plantes séchées dans 10 litres d'eau et appliquer sur le feuillage à 5% de dilution. Etc., etc., etc...

Les légumes, sous forme de certaines associations au potager, se protègent et se renforcent l'un l'autre. Mais cela, c'est une autre histoire naturelle...

Sachez quand même que de plus en plus de produits naturels sont vendus dans le commerce. On peut ainsi assez facilement acheter du purin d'ortie en bouteille ou se procurer des répulsifs écologiques. N'hésitez pas, notre environnement et votre santé en valent la peine.

> Jean-François Menu, partenaire du PCDN d'Ittre et Christian Fayt, Echevin responsable

VOYAGES DES AÎNÉS

Comme d'habitude, les deux derniers voyages, Liège et Beloeil, se sont déroulés sous un rayon de soleil, tant à l'extérieur que dans le coeur de tous les participants.

Le voyage de Liège nous a permis de découvrir le centre historique de la ville, de déguster les fameux «boulets à la liègeoise»,de remonter le temps dans le musée de la vie wallonne et de terminer la journée par une balade sur la Meuse.

A Beloeil, la visite du château fut agrémentée par la magnifique exposition florale des amaryllis. Après le repas pris dans l'Orangerie, notre guide nous a promenés, en car, dans la campagne environnante, visite qui se termina par le très beau musée de la vie rurale où nous attendaient le café et tarte.

PROCHAINS VOYAGES :

- Damme et Bruges: le 21 juin(départ 7h45 de Virginal et 8h d'Ittre)
- Lille: le 20 septembre

INFORMATIONS :

Deghorain Arthur : 0475-598605 ou 067-647135

LA CÉLÉBRATION DE LA «JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINE» À ITTRE

Il est de tradition, dans notre village d'Ittre, que le Collège communal s'associe en mars de chaque année à la célébration de la Journée de la Terre Palestine pour dénoncer la spoliation et la colonisation par les autorités israéliennes des terres palestiniennes en Cisjordanie et à Jérusalem Est.

Cette année, cette célébration du 30 mars dernier avait une résonance particulière.

PJPO : 10 ANS !

En effet, elle a eu lieu à l'occasion du 10è anniversaire de la constitution à Ittre de l'association pour une «Paix Juste au Proche Orient» (P.J.P.O.).

Elle s'est tenue en présence de Madame Leila SHAHID, Ambassadrice de Palestine auprès de l'Union Européenne, de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg.

Elle a aussi rendu hommage au travail d'un maréchal-ferrant et anatomiste vétérinaire de chez nous – François SIVINE – qui est parti à QALQYLIA animer des camps de vacances pour des enfants et des adolescents palestiniens.

À QALQYLIA entièrement encerclée par un mur de béton de 9 mètres de haut, doublé d'une clôture électrique à haute tension et bordée de chemins de veille.

C'est dans cette cité emprisonnée, quadrillée de check-points israéliens qu'est né un bouquetin de fers à béton fabriqué par François SIVINE et ses élèves adolescents.

LE BOUQUETIN SAKHER

Le bouquetin (SAKHER, le rocher) symbole du courage, de la force et de la ténacité du combat de reconnaissance étatique mené par le peuple palestinien et ses enfants.

C'est en hommage à ce combat et à son symbole que la commune d'Ittre a accordé droit de cité à ce bouquetin courageux pour un séjour temporaire mais significatif dans ce haut lieu villageois de l'art monumental.

Le bouquetin en compagnie de Mme l'ambassadrice de Palestine Leila SHAHID, l'auteur François SIVINE, le Président de PJPO Marc ABRAMOWICZ et le signataire de ces lignes

Il porte témoignage du savoir-faire de l'artiste tout en nous interpellant sur la réponse, **ici et maintenant**, que nous pouvons apporter à l'appel des enfants de QALQYLIA.

Cette année, comme les années précédentes, nous pourrions, pour toute réponse, redire notre tristesse, notre exaspération, sinon notre colère devant l'impuissance de la Communauté internationale de peser politiquement et de manière durable sur la solution de cet interminable conflit qui gangrène tout le Proche et le Moyen Orient.

LES VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL

Et nous pourrions le faire en égrenant les reproches fondés à l'encontre de la politique des Gouvernants israéliens successifs :

- la construction du «Mur de séparation» au-delà des frontières de 1967,
- la colonisation effrénée en Cisjordanie et à Jérusalem Est ;
- l'opération «Plomb durci» dans la bande de Gaza transformée en «prison à ciel ouvert» ;
- l'enlisement du rapport Goldstone sur les crimes commis à Gaza ;
- la guerre de l'eau menée par la spoliation des ressources hydriques de la nappe phréatique dite «des montagnes» au profit des colonies de peuplement juif et au détriment des villages palestiniens.

Sans oublier notre refus d'instrumentaliser la lutte du peuple palestinien et la défense de ses enfants au travers d'actes criminels, lâches et cruels tels que ceux commis à Montauban et à Toulouse.

Ce que l'Ambassadrice, Mme Leila SHAHID, a condamné et dénoncé avec force et conviction.

En ce jour anniversaire, je ne me suis pas appesanti sur ces dénonciations largement partagées. J'ai souhaité surtout souligner un faisceau d'éléments positifs qui sont susceptibles à terme de modifier le rapport des forces au Proche Orient et contribuer à une Paix Juste dans cette région de notre monde.

LES SIGNES D'ESPOIR

Il en est ainsi de la lueur d'espoir que j'évoquais déjà ici l'année dernière. Cette lueur d'espoir, ce sont les manifestations du printemps arabe :

- exemplaires en Tunisie ;
- laborieuses en Egypte ;
- trafiquées militairement en Lybie ;
- dramatiques mais déterminantes en Syrie.

Ce renouveau démocratique est potentiellement porteur d'un changement systémique des rapports de force entre Israël et ses voisins.

Aussi, l'admission de la Palestine à l'UNESCO.

De même, la demande officielle de reconnaissance de l'Etat palestinien introduite par l'autorité palestinienne devant l'Assemblée générale des Nations Unies qui va responsabiliser la Communauté internationale face à une réalité politique devant laquelle elle tergiverse depuis tant d'années.

Madame SHAHID l'a aussi rappelé à cette occasion : après 44 ans d'occupation et vingt ans de négociations infructueuses avec Israël, il est temps de passer à l'acte de droit public international.

La réconciliation progressive entre le FATAH et le HAMAS participe de ce faisceau d'éléments réconfortants qui permettent à la Palestine de s'exprimer d'une seule voix.

Enfin, le vote de ce jeudi 22 mars du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies va aussi dans le bon sens. Et à deux titres : il condamne la politique israélienne de colonisation parce qu'elle porte atteinte à la résolution pacifique du conflit entre Israël et la Palestine et il met sur pied la première mission d'enquête internationale indépendante sur l'impact des colonies israéliennes dans les territoires occupés, y compris Jérusalem-Est.

Cette décision est réjouissante à deux points de vue, ai-je dit.

En effet, notre pays – tout comme l'Autriche – a voté en faveur de cette résolution et a justifié son vote au nom de la ligne défendue au préalable par la majorité des Etats membres de l'Union européenne.

C'est une première sur le plan diplomatique et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Sans oublier la possible reconstitution en Israël d'un nouveau « camp de la paix ». Avec le surgissement en plein été 2011 de la plus grande manifestation jamais organisée de 500.000 juifs et arabes mélangés à Tel Aviv revendiquant et la justice sociale et la réduction du budget de la défense.

Peut-être le début de la remise en cause du « Ein Brera » (« Il n'y a pas d'alternative ») leitmotif de la culture sécuritaire qui gouverne ce pays depuis si longtemps.

En ce jour anniversaire des dix années de combat de PJPO, j'ai cru opportun d'évoquer ces éléments réconfortants dans cette lutte difficile pour l'indépendance du peuple palestinien tout en répétant à satiété :

- qu'il faut déplorer toutes les victimes civiles de ce conflit, qu'elles soient palestiniennes ou israéliennes.
- mais qu'il n'est pas politiquement défendable de rester neutre à l'égard de l'action de l'Etat démocratique d'Israël.
- qui persiste à occuper illégalement des territoires au-delà de la frontière de 1967 qui ne lui appartiennent pas ;
- qui ne respecte ni les résolutions des Nations Unies, ni l'arrêt de la Cour internationale de Justice de La Haye à propos du «Mur de séparation».
- et qui dit déjà qu'il fermera ses portes aux investigations de la mission d'enquête internationale indépendante instituée par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

> **Claude DEBRULLE**
> **Échevin de la Solidarité internationale**

DES TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRES ET LEUR REMPLACEMENT

Nous avons été informés de travaux d'abattage de 117 arbres (peupliers) bordant le canal Charleroi-Bruxelles sur les Communes de Braine-le-Comte (Fauquez) et d'Ittre.

Ces peupliers seront remplacés par 120 nouveaux arbres, il s'agira de chênes, de tilleuls et de charmes, dont les racines sont moins invasives que les peupliers.

Les raisons de cet abattage sont :

- Les peupliers sont arrivés à maturité
- Ils causent des dégâts aux digues et au chemin de halage
- Il existe un risque important de chute d'arbres lors de grand vent et de tempête

Toutes les mesures de sécurité seront prises par la société qui effectuera les travaux.

> **Marie-Claire Godeau,**
> **Echevine de l'Environnement**

EXPRESSION POLITIQUE

Conformément à l'article 7 de la convention conclue entre les groupes politiques qui stipule :

« Article 7 : L'édition des pages d'expression politique est suspendue pendant les six mois précédant l'échéance électorale communale. »

La rubrique Expression politique est suspendue à partir du 14 avril 2012 jusqu'au 14 octobre prochain.

ECOLES COMMUNALES D'ITTRE (RUE JEAN JOLLY, 2) ET VIRGINAL (RUE DE L'ÉCOLE 12 ET RUE DE LA LIBÉRATION,13) ; DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON GRANDIR

La qualité de notre enseignement communal est unanimement reconnue. Les palmarès des écoles de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur universitaire en attestent.

Si l'essentiel consiste à offrir une formation pédagogique de qualité, l'ensemble de la communauté éducative concourt à faire de nos écoles «le temps des jours heureux». Un endroit où l'enfant s'épanouira sur le plan intellectuel et humain.

Voici une liste très incomplète des multiples services et avantages que nous offrons à vos enfants tout en garantissant **très largement** la gratuité de l'enseignement :

- Cours de natation dès la 3è maternelle
- Cour de néerlandais en maternelle d'une façon ludique et structurée dès la 1ère année primaire
- Repas chauds
- Distribution gratuite de potage (de novembre à mars)
- Classes de plein air dès la 3è maternelle et de neige au degré supérieur
- Ateliers scientifiques, musicaux et théâtraux gratuits
- Informatique dans toutes les classes
- Psychomotricité dès la maternelle
- Logopède attachée à l'école
- 2 professeurs de remédiation pédagogique
- Transport scolaire gratuit
- Une pléiade d'activités extrascolaires unique en Brabant wallon
- Un bâtiment entièrement **rénové** en 2010 à Ittre et bientôt rénové à Virginal:
  - Des classes colorées, économiques (ampoules, détecteurs de luminosité, isolation optimale, panneaux solaires,...) proposant un cadre acoustique étudié pour le travail de groupe.
  - Une grande salle de gymnastique moderne et entièrement équipée
  - Un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite (rampe et ascenseur)
- De multiples activités tout au long de l'année (excursions, divers projets de collaboration avec les organisations de la région, Fancy-Fair, marché de Noël ou de printemps,...)
- Fournitures scolaires de base offertes à la rentrée (classeur, cahiers,...)

Infos – renseignements- inscriptions : Mme Dominique Van Loo, Directrice – 067/64 71 22 – ecolcomittre@gmail.com

> Axel François, Bourgmestre

PORTES OUVERTES DE NOS ÉCOLES COMMUNALES LE 1ER JUIN 2012

VENEZ NOMBREUX !

UN AGRANDISSEMENT DES LOCAUX ADMINISTRATIFS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Suite à des impératifs légaux et face à un inconfort de travail et d'accueil dans nos locaux administratifs, le Collège a décidé d'étendre ces locaux à ceux voisins, précédemment utilisés par la Poste et le CLI.

Le Conseil communal a voté les budgets nécessaires.

Une consultation des employés a eu lieu, ayant abouti à une série de contre-propositions améliorant le projet.

Vous trouverez ci-après le schéma adopté qui orientera les futurs travaux.

L'investissement s'est voulu à l'économie et les travaux ne devraient pas perturber les services puisqu'il s'agira principalement d'aménager un bâtiment inoccupé.

> Marc Hordies, Echevin des Ressources Humaines

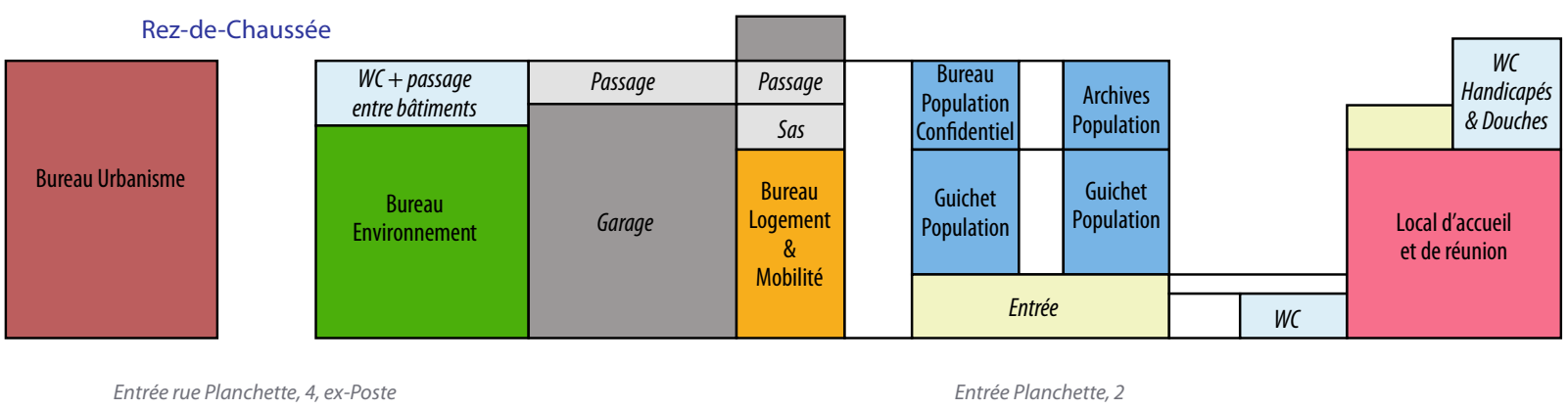

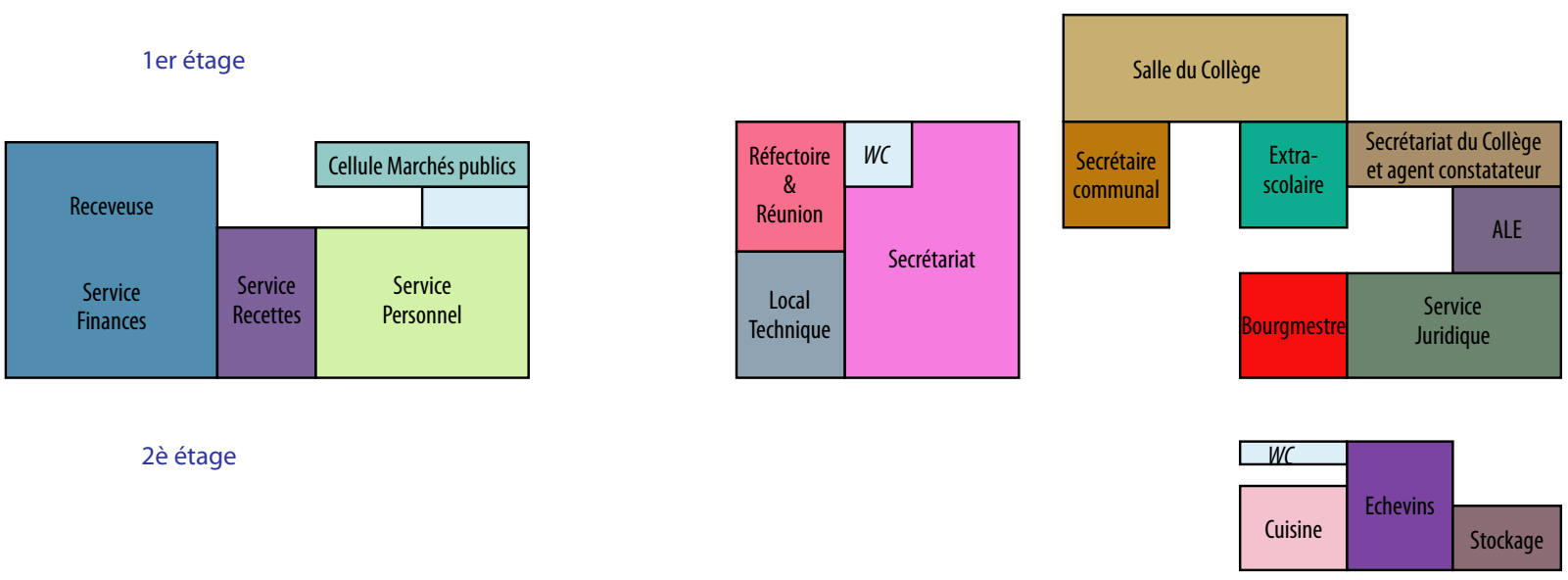

LES HABITANTS D'ITTRE RESPECTUEUX DE LEUR ENVIRONNEMENT

Une bonne nouvelle pour notre Commune. Entre 2007 et 2011, la quantité de déchets d'ordures ménagères (sacs blancs) a diminué dans notre Commune. On passe de 173kg par an et par habitant à 161kg par an et par habitant en 2011.

Nous sommes une Commune qui améliore sa situation alors que pour d'autres Communes du Brabant wallon ce n'est pas le cas.

Merci à tous les habitants de poursuivre l'effort de tri pour un meilleur environnement pour chacun..

> Marie-Claire Godeau-Bougard, Echevine de l'Environnement

COMMUNE	2007	2008	2010	2011
Braine-l'Alleud	192	159	158	159
Braine-le-Château	169	168	163	165
Ittre	173	171	160	161
Nivelles	271	177	168	169
Ottignies-LLN	156	121	108	112
Rebecq	172	159	162	162
Rixensart	197	167	155	157
Tubize	186	169	170	174
Waterloo	192	180	169	168
Brabant wallon	**160**	**160**	**153**	**155**

LA PARTICIPATION CITOYENNE À ITTRE

La démocratie participative est un des grands enjeux de la démocratie locale. Qu'en est-il à Ittre depuis cette législature communale ?

Il est un indice qui ne trompe pas, c'est la réalité et le dynamisme des conseils consultatifs communaux. Installés dans la foulée de l'adoption par le Conseil communal de février 2007 du règlement d'ordre intérieur, 8 conseils consultatifs communaux ont rythmé de leurs nombreux avis et initiatives d'actions la vie communale dans de nombreux domaines de leurs compétences : affaires sociales, aînés, budget participatif, économie, jeunesse, mobilité, solidarité internationale et sports.

Il faut rappeler que chacun de ces conseils est composé de 10 participants (avec voix délibérative) : 5 délégués désignés par les groupes politiques représentés au Conseil communal (Ittre+(PS), Participation et Alternative (PA), Ecolo et Intérêts Communaux (IC)), 5 membres issus de la société civile et enfin, l'échevin responsable de la matière traitée mais seulement avec voix consultative.

A titre indicatif, vous prendrez connaissance de quelques données statistiques révélatrices de l'investissement humain que représente l'activité de ces conseils.

Vous constaterez que, sur 4 années de référence (2008 à 2011), cela représente 198 réunions avec un taux moyen de présence de l'ordre de 60%. En nombre de personnes participantes, sur 2 années de référence (2010 et 2011), cela a impliqué 511 participations effectives des membres des différents conseils recensés.

Il faut aussi rappeler que, chaque année, chaque conseil consultatif dépose au Conseil communal un rapport d'activités (consultable sur le site internet www.ittre.be) qui, au début septembre, fait l'objet d'un échange de vues en séance publique du Conseil communal. Il en sera encore ainsi le 4 septembre prochain.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la réussite de ces conseils consultatifs qui perdure depuis bientôt 6 ans et féliciter tous ceux et toutes celles qui acceptent d'y investir leur temps, leur énergie et leurs compétences.

C'est à l'aulne de cette expérience qu'il faudra apprécier l'intérêt de prolonger cet exercice de démocratie participative au cours de la législature prochaine et d'y apporter encore les améliorations que cette expérience a révélé.

**> Claude Debrulle,
Echevin de la participation**

CONSEILS	REUNIONS			
	2008	2009	2010	2011
Affaires sociales mobilté réduite	8	15	9	9
Ainés	3	3	1	2
Budget participatif			5	7
Economie	4	5	4	4
Jeunesse	3	8	5	3
Mobilté	14	9	10	7
Solidarité	10	11	10	7
Sports	7	5	6	4
Total	**49**	**56**	**50**	**43**
Total Réunions	**198**			

LES SCOUTS ET LES GUIDES BELGES PARTENT EN CAMP !

L'été arrive. Scouts et guides s'apprêtent à partir en camp. Il est probable qu'un ou plusieurs groupes scouts ou guides issus d'une des cinq fédérations belges s'installent dans la commune. Le camp est pour ces jeunes un moment important. Les animatrices et animateurs bénévoles achèvent en ce moment les derniers préparatifs pour offrir aux plus jeunes des camps extraordinaires. Toutes les bonnes pratiques pour une bonne cohabitation se trouvent dans la «charte pour les camps», téléchargeable sur www.uvcw.be.

CONTACTS DES FÉDÉRATIONS SCOUTES ET GUIDES:

- Scouts en Gidsen Vlaanderen – 03.231.16.20 - www.scoutsengidsenvlaanderen.be
- Les Scouts – Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique – 02.508.12.00 – www.lesscouts.be
- Guides Catholiques de Belgique – 02.538.40.70 - www.guides.be
- FOS Open Scouting – 09.245.45.86 - www.fos.be
- Scouts et Guides Pluralistes – 02.539.23.19 - www.sgp.be

JUMELLAGE ECUEILLÉ : AVIS DE RECHERCHE

Traditionnellement, nos invité(e)s écueillois sont, pendant leur séjour chez nous, accueillis et hébergés chez l'habitant.

Nous recherchons une cinquantaine de lieux d'hébergement entre le vendredi 24 et le lundi 27 août 2012. Toute personne disposée à ce geste de sympathie généreuse est invitée à se faire connaître auprès de l'Administration communale – Madame Frédérique JORIS – Secrétaire du Comité de Jumelage – Tél. 067/79 43 38 – f.joris@ittre.be

Déjà un tout grand merci de votre disponibilité.

**> Claude Debrulle,
Echevin du Tourisme**

POTAGER COMMUNAL

Une erreur s'était glissée dans les n° de téléphone des responsables du potager.

Voici leurs coordonnées : **Claude Berckmans : 0470/623 494 – Jean-Marie Gervy : 0477/393 641.**

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

C'est dans une ambiance détendue que se sont retrouvés (certains pour la 4è fois) une vingtaine de participants adultes au concours d'orthographe organisé par l'Administration communale et le PAC d 'Ittre.

Cette année, les organisateurs avaient jeté leur dévolu sur un texte de Gustave Flaubert tiré de son roman historique «Salambô».

Si vous souhaitez vous «tester», le voici...

Peut-être avez-vous fait mieux ou aussi bien que nos différents lauréats dont voici la liste :

- Monsieur Jean-Claude Bossut
- Monsieur Jean-Marie Gervy
- Madame Muriel Becq
- Madame Claudette Dereux
- Madame Stevens-Dufond
- Monsieur José Letor
- Madame Julie Matagne
- Monsieur Pedro Sevilla

Et si c'est le cas, pourquoi ne pas vous inscrire pour l'édition prochaine 2013 ?

Dictée des adultes

Carthage au clair de lune

La lune se levait à ras des flots, et, sur la ville encore couverte de ténèbres, des points lumineux, des blancheurs brillaient : le timon d'un char dans une cour, quelque haillon de toile suspendu, l'angle d'un mur, un collier d'or à la poitrine d'un dieu. Les boules de verre sur les toits des temples rayonnaient, ça et là, comme de gros diamants. Des filets de pêcheurs s'étendaient d'une maison à l'autre, comme de gigantesques chauves-souris déployant leurs ailes. Au loin, quelquefois, la fumée d'un sacrifice brûlant encore s'échappait par les tuiles de bronze, et la brise lourde apportait avec des parfums d'aromates les senteurs de la marine et l'exhalaison des murailles chauffées par le soleil. Autour de Carthage, les ondes immobiles resplendissaient, car la lune étalait sa lueur tout à la fois sur le golfe environné de montagnes et sur le lac de Tunis. La voûte du ciel bleu s'enfonçait à l'horizon, d'un côté dans le poudroiement des plaines, de l'autre dans les brumes de la mer, et sur le sommet de l'Acropole, les cyprès pyramidaux bordant le temple se balançaient et faisaient un murmure, comme les flots réguliers qui battaient lentement le long du môle, au bas des remparts.

Salammbô monta sur la terrasse de son palais et dit : « Par les symboles cachés, par les cistres résonnants, par les sillons de la terre, par l'éternel silence et l'éternelle fécondité, dominatrice de la mer ténébreuse et des plages azurées, ô Reine des choses humides, salut ! »

QUELQUES JOURS PLUS TARD, C'ÉTAIT AUTOUR DE LA JEUNESSE

LE GRAND PRIX D'ORTHOGRAPHE GUSTAVE BARBIER A 9 ANS DÉJÀ !

Comme d'habitude, nous avons pu compter sur une centaine de participants provenant d'une dizaine d'écoles différentes. Et les écoliers découvraient pour la 1ère fois l'écriture empreinte de poésie de Christian Signol.

Le palmarès s'établit de la façon suivante :

A FAIT 1/2 FAUTE

- ORIANE CORNEZ
  (Ecole «Le Pré Vert») - mots difficiles : 3 fautes

ONT FAIT 1 FAUTE

- BABETTE BEUGNIER
  (Ecole communale de Plancenoit) - mots difficiles : 2 fautes
- GUTI EECKHOUT
  (Ecole communale «Arc-en-Ciel» de Saintes) - mots difficiles : 2 fautes
- SARAH BERTHOLET
  (Ecole communale «André Hecq» de Baulers) - mots difficiles:3 fautes

ONT FAIT 2 FAUTES

- ARTHUR VILLERS
  (Ecole Libre d'Ittre) - mots difficiles : 1 faute
- CÉLESTE SAVIGNY
  (Ecole communale «André Hecq» de Baulers) - mots difficiles: 2 fautes
- MARIE VEREECKE
  (Ecole «Le Grand Frêne» d'Ophain) - mots difficiles: 2 fautes
- PAULINE GIERLING
  (Ecole «Le Grand Frêne» d'Ophain) - mots difficiles : 2 fautes
- MARGAUX SMITS
  (Institut de l'Enfant Jésus) - mots difficiles : 3 fautes
- FANNY GALLEZ
  (Ecole «Le Pré Vert») - mots difficiles : 4 fautes

La remise des prix aux lauréats des 2 concours aura lieu le **11 mai prochain** à l'Espace Bauthier

Axel François, Bourgmestre

Dictée des enfants

Mes souvenirs d'enfance

J'ai partagé avec mon grand-père et ma grand-mère des moments merveilleux dans leur minuscule maison de trois pièces, qui se trouvait à deux cents mètres de celle de mes parents, au bout du chemin qui menait à leur ancienne boulangerie.

Chaque fois que je me rendais chez eux, je sentais d'abord l'odeur de la corne brûlée des chevaux ferrés par le maréchal, puis celle du pain cuit dans le fournil, celle du bois de chêne dans le hangar, celle de la farine dans la remise, enfin l'odeur des vaches et du lait dans la maison de mes grands-parents.

En approchant de la cour, c'est lui que j'apercevais car sa fière et droite silhouette se remarquait de loin.

Il s'appelait Germain. C'était un homme d'acier jusque dans le bleu de ses yeux.

Extrait de Christian Signol

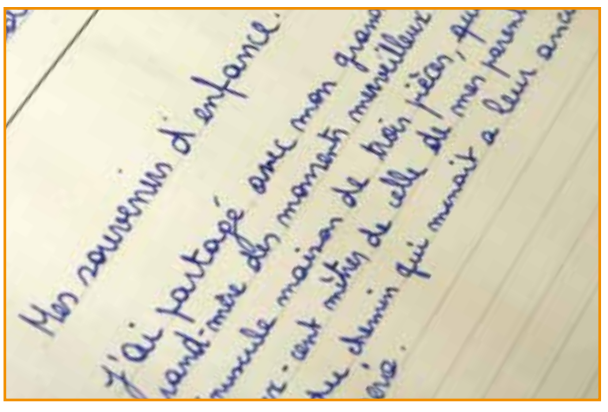

ACCUEILLIR UN ENFANT CHEZ SOI, UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE

BESOIN URGENT DE FAMILLES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS DE 0 À 9 ANS

VOUS AVEZ ENVIE D'AIDER CONCRÈTEMENT, D'OUVRIR VOTRE PORTE ET D'ÊTRE SOLIDAIRE ENVERS DES ENFANTS QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS DANS LEUR FAMILLE DE NAISSANCE ?

Dans ce cas, **l'Accueil Familial d'Urgence (AFU)** a plus que jamais besoin de vous. Notre service, agréé par la Communauté Française, recherche activement de nouvelles familles d'accueil dans les environs d'Ittre pouvant assurer la prise en charge des enfants de 0 à 9 ans. Dans l'idéal, ces familles pourront assumer les jeunes enfants de 0 à 3 ans en journée en semaine ou disposer d'une solution si elles travaillent (crèche, garde...).

L'accueil peut durer de 15 à 45 jours maximum. Ce temps permet à l'équipe de trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés. Si vous êtes intéressé et désireux d'aider un enfant pour une période limitée de sa vie ou simplement pour une information, n'hésitez pas à nous contacter au 067/877.107 : cela n'engage à rien.

« Avec nous, rien n'est imposé, tout est négocié », telle est notre devise.

Accueil Familial d'Urgence :

- Rue du Cheval Godet, 34, 1400 Nivelles
- Direction : Christian Pringels
- Permanences : 067/877.107
- Urgence : 0474/820.920
- Email : afurgence@skynet.be
- Site : http://www.afu.be

QUELQUES INFORMATIONS SUR LES NAISSANCES À ITTRE

VOICI LE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES NAISSANCES DANS NOTRE COMMUNE ENTRE 2006 ET 2012.

ANNÉE	TOTAL BÉBÉS	FILLES	GARÇONS
2006	68	32	36
2007	75	26	49
2008	74	41	33
2009	71	28	43
2010	80	41	39
2011	61	28	33
2012 (25/04/12)	Déjà 23	11	12

NAISSANCES « RARES » SUR LE TERRITOIRE DE NOS VILLAGES

Parfois, involontairement, la nature fait qu'un bébé naisse à Ittre. Ce fut le cas en 2010 pour une petite fille, Emilie, qui est née sur le pont de l'autoroute à Haut-Ittre, alors que sa sœur jumelle, Manon, est née à la maternité de Braine L'Alleud.

Mais aussi, cela peut-être une décision prise pas les parents : c'est le cas du petit Silias ce 28 février dernier à Ittre. Il est nécessaire d'être assistée par une sage-femme pour que ni la maman ni le bébé ne soient en danger ! Et ce ne peut-être le cas pour des jumeaux, la loi interdit aux sages-femmes de prendre en charge la naissance à domicile de jumeaux.

CHERS COLLÈGUES ENSEIGNANTS, ACTIFS OU RETRAITÉS, CECI PEUT VOUS INTÉRESSER...

Savez-vous que nous disposons à Ittre un système de remédiation qui permet à tous les enfants de bénéficier d'une aide pédagogique en cas de difficultés. Chaque année, une cinquantaine d'élèves sont ainsi épaulés par notre équipe d'enseignants.

Nous sommes toujours à la recherche de professeurs pour faire face aux nombreuses demandes : instituteurs primaires, professeurs du secondaire inférieur ou supérieur.

Ces cours sont, bien entendu, rémunérés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Contactez Frédérique Joris : 067/ 79 43 38.

> **Axel François,**
> **Echevin de l'Instruction publique**

NAISSANCES

SAIGLAGHEZAL KAYÏSS : né le 11/03/2012 à Braine-l'Alleud

VANDER ELST JULIEN : né le 18/03/2012 à Braine-l'Alleud

DASCOTTE CHARLOTTE : née le 20/03/2012 à Soignies

BRAIVE LAYLA ET ELIOTT : nés le 22/03/2012 à Braine-l'Alleud

STOURME YANIS : né le 29/03/2012 à Soignies

MATAMBANADZO TAREDZA : née le 3/04/2012 à Braine-l'Alleud

DEKEYSER THOMAS : né le 17/04/2012 à Nivelles

VAN DRIESSCHE LAURA : née le 22/04/2012 à Soignies

MARIAGE

LEBLICQ ANTHONY ET THOMAS ALIX : le 28/04/2012

DÉCÈS

MORLANI LUIGI : décédé le 24/03/2012 à ITTRE

GEERTS JEAN : décédé le 27/03/2012 à ITTRE

COGNEAU YVONNE : décédée le 27/03/2012 à NIVELLES

VAN DE SANDE EMILIANA : décédée le 30/03/2012 à NIVELLES

HERMANS MICHEL : décédé le 13/04/2012 à BRAINE-L'ALLEUD

TORDEURS ELISA : décédée le 13/04/2012 à ITTRE

HATZHEIM WILHELMINE : décédée le 20/04/2012 à BRAINE-L'ALLEUD

GODFROID JEAN CLAUDE : décédé le 21/04/2012 à ITTRE

> **Marie-Claire Godeau,**
> **Officier de l'État-civil**

Prochain Conseil communal, séance publique :

22 MAI 2012 – 19H

GRAND PLACE 1 – 1460 ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE,** Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**